

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

AIDE FAMILIAL¹

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU TROISIEME DEGRE

CODE : 81 50 00 S 20 D2 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 18 juin 2020,
sur avis conforme du Conseil général**

AIDE FAMILIAL¹

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU TROISIEME DEGRE

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette section vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction d'aide familial, à savoir :

- ♦ intervenir dans les familles, auprès des personnes âgées, malades ou handicapées en difficulté pour accomplir tous les actes de la vie quotidienne ;
- ♦ apporter à la personne, à la famille et à son environnement une aide concrète organisée et soutenue par la collectivité et les pouvoirs publics ;
- ♦ permettre le maintien à domicile des personnes et leur assurer une qualité de vie ;
- ♦ contribuer à une insertion dans la vie sociale ;
- ♦ jouer un rôle important de prévention ;
- ♦ assurer un rôle éducatif, sanitaire, d'aide relationnelle et sociale à la vie journalière en s'intégrant dans une équipe au sein d'un service agréé et sous le contrôle de celui-ci.

Le profil professionnel, annexé à ce dossier, a été approuvé par le conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale sur base des recommandations de différents experts du secteur.

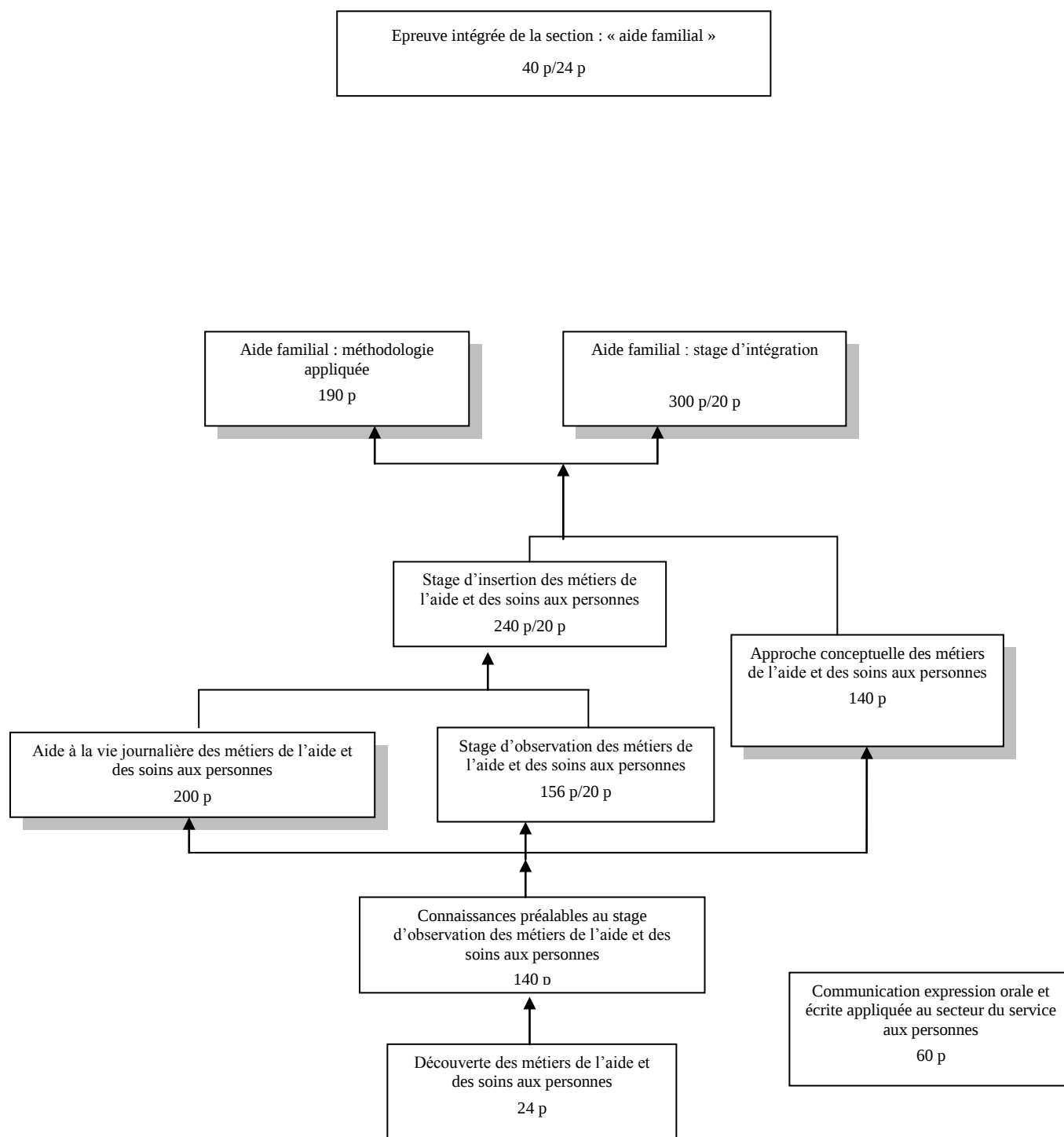
⁽¹⁾Le masculin est utilisé à titre épique

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement des unités de formation (2) (5)	Code des unités d'enseignement (2) (5)	code du domaine de formation	U.F. déterminantes	Nombre de périodes (2)
Découverte des métiers de l'aide et des soins aux personnes	ESST	816001U21D2	801		24
Communication : expression orale et écrite appliquée au secteur du service aux personnes	ESST	814104U21D2	801		60
Connaissances préalables au stage d'observation des métiers de l'aide et des soins aux personnes	ESST	816002U21D2	801		140
Aide à la vie journalière des métiers de l'aide et des soins aux personnes	ESST	816003U21D2	801	X	200
Stage d'observation des métiers de l'aide et des soins aux personnes	ESST	816004U21D2	801		156/20
Approche conceptuelle des métiers de l'aide et des soins aux personnes	ESST	816005U21D2	801	X	140
Stage d'insertion des métiers de l'aide et des soins aux personnes	ESST	816006U21D2	801		240/20
Aide familial : méthodologie appliquée	ESST	815001U21D2	801	X	190
Aide familial : stage d'intégration	ESST	815002U21D2	801	X	300/20
Epreuve intégrée de la section : « aide familial »	ESSQ	815000U22D2	801		40/24

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	1490
B) nombre de périodes professeur (2)	838

3. MODALITES DE CAPITALISATION :



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification d'aide familial correspondant au certificat de qualification « Aide familial » délivré à l'issue d'une 6^e professionnelle « Aide familial » subdivision services aux personnes par l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice